

prêtres accoururent pour rendre hommage au vénéré pasteur. Qui redira la joie et l'allégresse de ces jours remarquables ! Une pareille ovation ressemblait plutôt à l'arrivée d'un homme d'état ou d'un guerrier renommé.

Hélas ! qui aurait pensé alors que ce digne prêtre serait enlevé sitôt à l'affection et à l'estime de tous. Deux ans à peine se sont écoulés. Aux acclamations, aux chants d'allégresse ont succédé les pleurs et le deuil.

Le fondateur de si nombreuses œuvres, le père des pauvres, n'est plus.

Jusqu'à la fin, il est resté au travail. Ce n'est que petit à petit, pied par pied, qu'il a cédé à la maladie. Cet homme qui avait surmonté tant d'obstacles, qui avait résisté à tant de luttes, croyait qu'il pouvait faire reculer la mort.

Il aurait pu vivre encore de longues années—Dieu nous l'a enlevé. Sa dernière pensée a été pour Dieu et ses paroissiens. Il est mort en pressant le crucifix sur ses lèvres, en essayant de soulever sa main encore une fois pour nous bénir.

Depuis dimanche la foule se presse pour contempler une dernière fois la figure de cet homme de bien.

Pleurez, pauvres orphelins qu'il aimait tant ; pleurez, saintes femmes du cloître qu'il a si longtemps protégées ; pleurez jeunes gens à qui il a ouvert le livre de la science ; pleurez citoyens qu'il a conduit comme par la main depuis quarante ans.

Que la ville de Lévis soit dans le deuil ; elle vient de perdre son fondateur et son plus illustre citoyen.

J.-E. Roy.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES (Suite).

Les prairies récemment faites demandent à être pâturées dès la première année, si l'herbe s'est bien enracinée ; mais cela ne pourra se faire qu'après qu'on y aura fait passer préalablement à diverses reprises un rouleau.

Si les herbes croissant sur un sol sablonneux sont peu enracinées, ou si elles semblent clair-semées, comme cela se voit souvent dans les prairies à sol compacte, il faut l'attribuer à ce que le sol n'est pas suffisamment raffermi, ou que le tallage des plantes n'a pas encore eu lieu : dans les deux cas, on y fait passer plusieurs fois le rouleau. On doit s'abstenir d'y envoyer pâturer les moutons, car on s'exposerait à voir les herbes plutôt arrachées que coupées. La pression du rouleau suffit pour obtenir un résultat des plus favorables sur la végétation.

La prairie, quelle qu'elle soit, n'atteint toute sa richesse de végétation qu'au bout de quatre ou cinq ans.

Les vieilles prairies donnent un foin plus nutritif, sous le même volume, que les prairies nouvellement faites.

Les prairies demandent des soins et des opérations variées : ce sont les sarclages, l'engraissement, l'irrigation, le rajeunissement ou le renouvellement.

Les prairies non soumises à un mode d'engraissement quelconque finissent, et cela au bout de peu d'années, par s'appauvrir, s'affaiblir et s'épuiser complètement.

Les prairies pâturées se maintiennent dans un état de fertilité satisfaisant.

Les prairies soumises au fauchage doivent être engraisées.

Celles dont la première coupe seule est fanée et les autres soumises au pâturage, demandent à être engraisées, mais moins que les premières.

Quoique l'engraissement soit profitable, on ne peut néanmoins admettre les exagérations de ceux qui prétendent que le fumier appliqué aux prairies rend au moins le double de ce qu'on leur donne. Si cette erreur était admise, elle distrairait une grande partie des engrais au détriment des terres arables, sans donner comme compensation une rémunération sérieuse.

Les cultivateurs donneront d'abord une dose convenable d'engrais à leurs terres arables, et alors ils prélèveront un beau bénéfice sur celui qu'ils accorderont à leurs herbages.

On ne peut préciser rigoureusement la quantité d'engrais à appliquer à un arpent de prairie ; cette quantité est subordonnée à la nature de l'engrais et à celle de la prairie elle-même.

Les prairies bien assainies par le drainage, exigent beaucoup moins d'engrais pour obtenir une récolte égale à celle des mêmes prairies non assainies.

Plus une prairie est riche en matières végétales humeuses, moins elle demande d'engrais animaux ou végétaux. Les amendements calcaires et marneux opèrent des effets remarquables.

Dans les exploitations où abondent les terres fortes et froides, on doit s'attacher à rendre les prairies très-productives, pour suppléer par là à la diminution qu'éprouvent toutes les autres récoltes fourragères.

Les prairies à sols sablonneux et légers doivent être engraisées plus souvent, mais moins abondamment que les prairies à sols compactes.

Les prairies engraisées une fois deviennent rapidement beaucoup moins productives, tant en quantité qu'en qualité, si l'on ne continue pas à les engraisser convenablement, car les engrais favorisent le développement des bonnes graminées, et font dépérir les petites plantes adventices, qui pullulent dans les prairies médiocres.

Les engrais qu'on applique aux prairies sont nombreux ; on les distingue en : 1^o. engrais minéraux, dont plusieurs doivent être considérés comme amendements ; 2^o. engrais végétaux ; 3^o. engrais de ferme ; et 4^o. engrais mixtes.

Les engrais minéraux sont la chaux, la marne, le plâtre, le sel, les cendres et la suie.

Les engrais végétaux sont la sciure de bois, la tourbe, le tan.

Les engrais animaux sont les divers sel ammoniaux, le guano, la poudrette, le purin et les os en poudre ou dissous dans des acides.

Les engrais mixtes sont les composts, les levées des fossés, les boues et balayures.

La chaux constitue un engrais-amendement précieux pour les prairies humeuses, et notamment pour celles qui contiennent en outre des matières acides ou riches en détritux végétaux, pour les terrains incultes couverts de bruyères, de fougères, et pour les sols froids et compactes.

On peut employer la chaux de plusieurs manières. La plus économique est sans contredit la suivante : On transporte la chaux près de l'endroit où on veut l'employer, et on l'éteint doucement avec un peu d'eau, pour la réduire en poudre fine ; une fois qu'elle est éteinte, on ajoute à cette chaux soit de la terre soit du sable humide. Les meilleures proportions sont une partie de chaux pour quatre ou cinq parties de terre ou de sable. On répand ce mélange à la pelle,